



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ségolène Royal,  
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat**

**Point du 4 juin 2016 16h sur les inondations**

**1-Etat de la situation sur la Seine et ses affluents**

- **Le pic de crue a été atteint sur Paris cette nuit, à hauteur de 6,10 m.** C'est conforme à ce que je vous annonçais hier après-midi (entre 6,1 à 6,4 m), au bas de la fourchette, due notamment aux faibles précipitations de la journée de vendredi.
- **La décrue devrait être lente, et dépendra des conditions météorologiques des jours à venir.** Dans la situation actuelle, les terrains sont saturés d'eau, et toute nouvelle précipitation peut conduire à des réactions fortes des cours d'eau ou à des remontées de nappe. Les pluies orageuses de cette nuit dans l'Est de la France en sont une illustration.
- **A cette heure, le niveau à Paris est revenu à 6 mètres. La Seine restera en crue pendant plusieurs jours, au-delà du week-end.** Comme prévu, la crue n'a pas eu de fortes conséquences sur Paris, même si nous avons constaté des débordements ponctuels touchant certains pieds d'immeubles et des caves.
- **Au-delà de Paris, la vigilance orange a été étendue ce matin sur la Seine aval,** pour prendre en compte les effets conjugués de la crue avec les forts coefficients de marée.
- Des campings ont été évacués, au bois de Boulogne mais aussi à Maison-Laffite. Il y a eu également des évacuations de centres médicaux-sociaux et de maisons de retraite dans les Hauts de Seine et les Yvelines ; des débordements ont été constatés à Nanterre, Gennevilliers, Colombes ou encore Rueil-Malmaison.

De nombreuses péniches ont été évacuées.

- En amont de Paris, la plupart des affluents de la Seine sont désormais en décrue, même si l'Yonne, la Marne ou encore l'Essonne voient leur niveau encore légèrement monter par endroit.

## 2-Situation sur les autres départements

- En Moselle, la rivière Orne est repassée en **vigilance orange ce matin, suite aux pluies orageuses.**
- **Dans la région Centre, la situation est toujours sous forte surveillance sur le Cher** qui est toujours en vigilance orange. Le pic de crue est attendu d'ici demain soir et des évacuations préventives ont été réalisées dans le secteur de Villandry, sous l'égide du préfet d'Indre et Loire, avec qui je suis en contact étroit. Le président de la République s'est rendu aujourd'hui à Romorantin qui a été particulièrement touché.

## 3- Suites à donner

- Toutes les équipes sont pleinement mobilisées, y compris pendant le week-end, pour faire face à ces crues exceptionnelles, et je tiens à leur rendre hommage. Mais il convient d'ores et déjà de penser à la suite et aux enseignements à en tirer.
- L'exercice SEQUANA d'une crue majeure de la Seine de type 1910, qui a été réalisé en ce début d'année, a sans aucun doute permis d'améliorer très sensiblement la coordination de tous les services de l'Etat et des collectivités locales, et permettre ainsi une bonne anticipation des conséquences de ces inondations pour protéger les personnes.
- J'ai décidé de réunir, une fois que les crues seront passées, à la fin du mois de juin, l'ensemble des acteurs impliqués pour réaliser sans tarder un retour d'expérience et en tirer toutes les conséquences pour progresser encore dans la prévention et la prévision des crues. Une répétition de l'exercice relatif aux inondations sera entreprise d'ici la fin du mois.

- J'ai d'ores et déjà décidé de renforcer le réseau de capteurs sur la Seine à Paris, pour créer une redondance de mesures afin de les fiabiliser davantage.
- Les collectivités territoriales, comme les particuliers et les entreprises, ont connu des dégâts considérables. Un mécanisme d'indemnisation des collectivités existe pour permettre à ces collectivités de financer les travaux nécessaires pour remettre en état leurs bâtiments et infrastructure.

C'est le Conseil général de l'environnement et du développement durable au sein du ministère de l'environnement qui se mobilise pour apporter aux services départementaux de l'Etat les éléments d'information et de méthodologie afin de les aider à formuler leurs avis sur les dossiers de demande d'indemnisation que feront remonter les maires aux préfets dans les prochaines semaines.

Les DDT pourront également jouer un rôle d'accompagnement des maires pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'indemnisation.

Tout sera fait pour réduire au maximum les délais d'instruction des dossiers. L'intervention « de 1er niveau » des services départementaux de l'Etat (un mois maximum) sera suivie d'une évaluation rapide « de 2e niveau » par une mission conjointe entre l'Inspection générale de l'administration (IGA) placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur et le CGEDD que je préside.

L'objectif est de faire en sorte d'avoir des circuits de transmission le plus courts possibles entre les préfets et la mission IGA/CGEDD. Les préfets pourront saisir directement la mission, de même que celle-ci rendra ses avis directement aux préfets en tenant bien entendu informés les ministres compétents (environnement, intérieur, budget).

Par ailleurs, les maires des communes sinistrées transmettront au préfet, si ce n'est déjà fait, les demandes de catastrophes naturelles qui permettent à leurs administrés de bénéficier des indemnisations, dans un délai court, de leurs biens assurés.

Une première liste des communes classées en état de «

catastrophe naturelle » sera publiée mercredi prochain à l'issue du Conseil des ministres. Une réunion interministérielle de validation de la liste des communes concernées se tiendra mardi.

**J'appelle donc à la plus grande vigilance dans les régions en aval de Paris, notamment à Elbeuf et à Rouen.**

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31